AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

ABONNEMENT ANNUEL 60,00 F

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur Gérant: P. JOURNET

Bulletin n° 157 9 mai 1978

VIGNE

ROT-BRENNER

Si les attaques les plus graves de Rot-brenner restent à craindre dans les vignobles de BERGHEIM - RIBEAUVILLE - ST HIPPOLYTE, cette maladie s'est à nouveau manifestéel'an dernier, bien que sporadiquement, dans de nombreuses parcelles du vignoble Alsacien.

Les pluies fréquentes que nous connaissons depuis le début de ce mois sont à considérer comme favorables au développement du champignon.

Jusqu'à présent, le traitement contre le Rot-brenner n'a été conseillé que dans les parcelles ou zones infestées l'année précédente. Cette année, les conditions climatiques actuelles (sol humide, pluies prolongées, forte humidité) risquent en outre de provoquer une maturité précoce des oeufs d'hiver du mildiou de la vigne.

En conséquence le traitement contre le Rot-brenner, a effectuer au stade 3-4 feuilles étalées, serait a réaliser dans l'ensemble du vignoble. Il assurera une première protection fongicide de la jeune végétation.

Dans le vignoble du TOULOIS, ne pas négliger cette intervention dès que le stade cité précédemment sera atteint.

Utiliser l'un des produits suivants : produits cupriques ou zinèbe + cuivre aux doses mildiou vigne, captafol à 120 g de ma/hl, mancozèbe, manèbe ou mancopper à 280 g de ma/hl.

OIDIUM

Mis à part le botrytis, l'oidium a manifestement été la maladie la plus virulente et la plus inquiétante dans le vignoble depuis ces trois dernières années, mais avant tout dans les parcelles traitées beaucoup trop tardivement. Il est illusoire de vouloir demander à un produit d'agir efficacement lorsque la maladie est gravement installée.

La lutte contre l'oidium doit commencer très tôt. Elle est avant tout préventive.

.../...

P106

On profitera donc du traitement recommandé contre le Rot-brenner pour effectuer un premier traitement contre l'oidium (traitement mixte). Ce traitement n'est pas à négliger.

Pour les viticulteurs équipés ou en voie d'équipement pour faire du soufrage nous rappelons que cette technique est de loin préférable. Le soufrage est rapide et il présente en outre une bonne efficacité sur l'acariose et l'érinose ainsi que sur de faibles populations d'araignées rouges. Il implique cependant d'être réalisé au début d'une journée s'annonçant belle et ensoleillée.

ARAIGNEES ROUGES - ARAIGNEES JAUNES

Le nombre des oeufs d'hiver d'araignées rouges déposés sur les sarments aux niveau des yeux a été très inégal d'une région à l'autre du vignoble, voire même d'une parcelle à l'autre. Des parcelles entre OBERNAI et FURDENHEIM sont particulièrement infestées.

L'éclosion des oeufs d'hiver a été rapide et est sur le point de se terminer. Les premiers dégâts sur les jeunes feuilles sont maintement apparents. Dans les parcelles où ces acariens sont nombreux un traitement spécifique est a envisager dès que possible, pour éviter de graves dommages ultérieurs. La pulvérisation devra être soignée et abondante pour bien mouiller la végétation. Nous signalons que le tétrasul (Animert V 101) possède également une bonne efficacité sur les oeufs d'hiver qui ne seraient pas encore éclos. Le traitement mixte est possible (Rot-brenner - oïdium - acarien) mais moins efficace.

Prévoir également un traitement contre l'araignée jaune dans les vignobles intéressés des secteurs de GUEBERSCHWIHR - HATTSTATT. La surveillance de l'activité de l'araignée jaune est conseillée dans les vignobles de coteaux de ST HIPPOLYTE.

CIGARIERS

Quelques dégâts sont observés mais ils restent sans gravité jusqu'à présent. Surveiller cependant l'activité du cigarier afin de pouvoir intervenir si nécessaire. Les parathions à 30 g de ma/hl sont généralement conseillés.

PYRALE

Il n'y a pas lieu d'intervenir pour l'instant. Les chenilles restent très rares.

/ ARBRES FRUITIERS A PEPINS /

- POMMIER - POIRIER -

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Nous traversons une période de grands risques. Les premières tâches primaires devraient apparaitre incessamment.

La végétation étant rapide le renouvellement du traitement est recommandé. Intervenir à la fin de cette semaine. Nous prions cependant nos abonnés arboriculteurs de tenir compte de la date de leur dernier traitement pour décider de son renouvellement.

OIDIUM DU POMMIER

Renouveler la protection (traitement mixte).

.../...

CONCOURS POUR LA DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU DE LA VIGNE

L'importance de l'inoculum en automne dernier (oeufs d'hiver), la forte humidité du sol au cours de l'hiver, la fréquence des pluies en ce début du mois de Mai, sont autant de facteurs qui militent en faveur d'une attaque précoce et virulente du mildiou de la vigne cette année.

Afin de connaître avec le maximum d'exactitude la date d'apparition des premières tâches de mildiou et leur importance dans les divers secteurs du vignoble, la Station d'Avertissements Agricoles reconduit le concours pour la détection des premières tâches de mildiou.

Il sera procédé à la répartition des prix suivants :

- pour chacun des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin :

  . 1 prix d'une valeur de 60,00 F.
  . 3 prix d'une valeur de 40,00 F,

- pour chacun des départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle :

  . 1 prix d'une valeur de 60,00 F.
  . 1 prix d'une valeur de 40,00 F.

L'envoi aura le maximum de chance d'arriver en parfait état si les feuilles sont enveloppées dans de la mousse ou du coton hydrophile légèrement humide et emballées dans un sachet en matière plastique.

Afin d'obtenir le maximum de précisions sur l'implantation de ces premiers foyers, nous vous proposons d'utiliser la fiche de renseignements ci-dessous, et de nous la retourner (Service de la Protection des Végétaux - Cité Administrative - 67084 STRASBOURG) accompagnée des feuilles atteintes.

(à découper)

Nom et Prénom : ....

Adresse : ....

Commune : ....

Lieu-dit : ....

Cépage : ....

Situation de la feuille malade sur la souche : ....
(1ère - 2ème - 3ème - 4ème feuille, etc...)

Nombre de taches observées dans la parcelle : ....

Situation de la parcelle : coteau - plaine : ....

Date de la découverte : ....

Signature :

P107